

BREVET D'ATTRIBUTAIRE

INSTRUMENTS DE TRANSMISSION DES DONNEES

Brevet d'attributaire

Identification de l'organisme subséquent	Identification de l'organisme d'origine
Référence de l'employeur	Nom du gestionnaire responsable du dossier e-mail : tél.
A. COMPETENCE ET PAIEMENTS	
Circonstance qui justifie le changement de compétence:date	
Date d'effet du changement de compétence	
Date de fin de paiement valide ¹	
B. ATTRIBUTAIRE DE L'ORGANISME D'ORIGINE. REF :	
nom : prénom : NISS
Référence du N° « H ».....	
C ATTRIBUTAIRE DE L'ORGANISME SUBSEQUENT. REF :	
DONNEES SIGNALETIQUES :	
nom :	prénom :
nationalité :	
état - civil :	
niss:	
adresse :	
Référence du N° « H ».....	
Adresse e-mail	Tél.
CONSTITUTION ET MAINTIEN DU STATUT DE CHOMEUR INDEMNISE DE LONGUE DUREE	
A) Acquisition du statut de chômeur de longue durée	
<ul style="list-style-type: none"> • périodes de chômage et/ou de maladie précédant le nouveau contrat de travail: 	
B) Préservation du statut chômeur de longue durée	
<ul style="list-style-type: none"> • dernier jour de chômage indemnisé ou d'incapacité de travail : 	
Forme un ménage de fait : avec	
fondement ²	
Contrôle sur place	date du contrôle :
Documents de contrôle	période(s) concernée(s) :

¹ Un paiement valide est un paiement qui ne donne pas lieu à récupération.

² RNPP, modèle 2, déclaration des intéressés, contrôle sur place...

E. ENFANTS BENEFICIAIRES	
DONNEES SIGNALETIQUES DE L'ENFANT BENEFICIAIRE N° 1	
Nom :	Prénom :
Niss:	
Adresse :	
Etat civil :	Nationalité :
Lien de l'attributaire⁶ avec l'enfant bénéficiaire:	
Statut de l'enfant: <input type="checkbox"/> enseignement supérieur: <input type="checkbox"/> bama: <input type="checkbox"/> étudiant sur base de l'art.1 de l'AR. du 10 août 2005 : <input type="checkbox"/> étudiant sur base de l'art.3 de l'AR. du 10 août 2005 : <input type="checkbox"/> demandeur d'emploi date d'inscription : date de fin probable du droit : <input type="checkbox"/> apprenti date de fin du contrat :	
Enfant handicapé : (voir copie) <input type="checkbox"/> Date limite de l'ancien arrêté :	
L'enfant atteint d'une incapacité de 66 % au moins bénéficiait du supplément handicapé au 4/7/2002 <input type="checkbox"/>	
Enfant placé en famille d'accueil <input type="checkbox"/> Par qui/à charge de qui : Référence du SPF Forfait accordé ⁷ : <input type="checkbox"/>	
Enfant placé en institution <input type="checkbox"/> par qui/à charge de qui : où : code enfant : destination du tiers ⁷ : destination des 2/3 ⁷ :	
Répartition proportionnelle : <input type="checkbox"/>	
Livret d'épargne <i>L'enfant est-t-il en possession d'un livret d'épargne suite à un placement antérieur? <input type="checkbox"/></i> <i>Banque concernée : N° de compte :</i>	

⁶ Il y a lieu d'indiquer dans cette case, sur quelle base l'attributaire ouvre un droit en faveur de l'enfant concerné : article 51,§3 (parent, grands-parents, frère/ sœur, etc.).

⁷ Renvoyer à la rubrique allocataire.

Régime de l'autorité parentale Les allocations familiales sont payées sur la base de : <input type="checkbox"/> de la situation de fait en application de la mesure transitoire <input type="checkbox"/> de la situation de fait en application d'un jugement décidant d'une garde exclusive ou du droit de garde ⁸ <input type="checkbox"/> de la co-parenté (fiction) en application d'un jugement déterminant l'autorité parentale conjointe <input type="checkbox"/> de la co-parenté (fiction) en application du régime légal de co-parenté <input type="checkbox"/> de la co-parenté (fiction) en application de l'hébergement alterné ⁹		
Fondement de la priorité <input type="checkbox"/> père indépendant : <input type="checkbox"/> père travaille à l'étranger : : <input type="checkbox"/> séparation de fait : <input type="checkbox"/> divorce : -----: <input type="checkbox"/> <i>application des règlements européens</i> <i>paiement par différence</i> <i>référence caisse: N° dossier:</i> <input type="checkbox"/> <i>application des conventions bilatérales</i> <i>pays concerné:</i> <i>référence caisse: N° dossier:</i> <input type="checkbox"/> cession de droit de l'attributaire prioritaire (père, mère, autre) nom : le (date) <input type="checkbox"/> autre :		
Rang : Autres caisses concernées : réf. de cette caisse :		
Supplément d'âge (relais de droit) <input type="checkbox"/>		
Taux accordé :		
Document de contrôle :	document concerné	Année scolaire ou période contrôlée

⁸ dispositions antérieure au 3 juin 1995.

⁹ ou garde alternée

F. QUATRIEME ACTEUR

DONNEES SIGNALETIQUES :

nom :

prénom :

niss:

qualité du 4^{ème} acteur :

Code d'intégration :

DONNEES SIGNALETIQUES :

nom :

prénom :

niss:

Code d'intégration :

DONNEES SIGNALETIQUES :

nom :

prénom :

niss:

Code d'intégration :

G. INFORMATIONS DONNEES A LA FAMILLE

H. DIVERS

I. ENFANTS POTENTIELS

DONNEES SIGNALETIQUES DE L'ENFANT BENEFICIAIRE N° 1

Nom :

Prénom :

Niss:

Adresse :

Etat civil :

Nationalité :

Lien de l'attributaire¹⁰ avec l'enfant bénéficiaire:

Statut de l'enfant : *enseignement supérieur :*

étudiant sur base de l'art.1 de l'AR. du 10 août 2005 :

étudiant sur base de l'art.3 de l'AR. du 10 août 2005 :

demandeur d'emploi *date d'inscription :*

date de fin probable du droit :

apprenti

date de fin du contrat :

Date

Signature

¹⁰ Il y a lieu d'indiquer dans cette case, sur quelle base l'attributaire ouvre un droit en faveur de l'enfant concerné : article 51,§3 (parent, grands-parents, frère/ sœur, etc.).